

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT,

Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Procuration(s):

Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Excusé(s):

Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG

Absent(s): Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Denis HOMMEL

Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER Rapporteur:

N° CP/2017/527 -

51050 - Autres actions éducatives et de formation Proposition d'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre du dispositif des mini-entreprises - Entreprendre pour apprendre dans les collèges et missions locales du Bas-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Entreprendre pour apprendre Grand Est pour la mise en œuvre du dispositif des mini-entreprises - Entreprendre pour apprendre, dans le Bas-Rhin, au titre de l'année 2017.

La subvention sera versée en une fois au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur dès lors que cette délibération sera exécutoire.

> Pour extrait conforme: Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1110071-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/12/17